



après la 3^{ème}

PARENTS : COMMENT DEMANDER EN LIGNE LA VOIE D'ORIENTATION DE VOTRE ENFANT

De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe
De mon compte EduConnect
Mon Bureau Numérique

Ce sont les codes (identifiant / mot de passe) que vous avez reçus en novembre. Pour les parents, qui n'ont pas activé leur compte, ils ont été envoyés sur le mail donné sur la fiche d'inscription ou par papier à votre enfant (absence de mail).

1^{ère} PHASE : du 8 février 2021 au 09 mars 2021

MES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION

1. Avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre – **AU PLUS TARD LE 09 MARS 2021**

The image shows two screenshots of the 'Scolarité Services' website. The left screenshot displays the login options: 'Je me connecte avec EduConnect' (highlighted with a red box) and 'Je me connecte avec FranceConnect'. The right screenshot shows the 'J'utilise mes identifiants EduConnect' login form, with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe' (both highlighted with red boxes), and a 'Se connecter' button. A red arrow points from the 'Je me connecte avec EduConnect' button in the first screenshot to the login form in the second.

2. Je saisis mon intention provisoire d'orientation :
 - 2nde générale et technologique
 - ou 2nde professionnelle
 - ou 1^{ère} année de CAP.

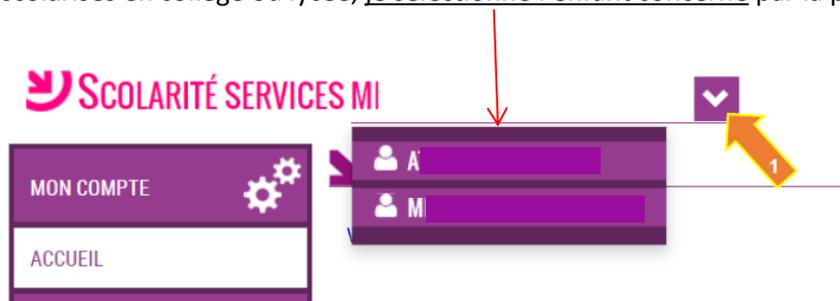
JE PEUX SAISIR JUSQU'À 3 INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION PAR ORDRE DE PREFERENCE.

3. Après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre (mars 2021)

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

COMMENT INDIQUER MES INTENTIONS PROVISOIRES D'ORIENTATION

Si j'ai plusieurs enfants scolarisés en collège ou lycée, je sélectionne l'enfant concerné par la procédure d'orientation



Je sélectionne la rubrique **ORIENTATION** et l'onglet **INTENTIONS PROVISOIRES** pour saisir les Intentions provisoires d'orientation



SEUL UN DES REPRESENTANTS LEGAUX peut effectuer la saisie des intentions provisoires d'orientation de l'élève.

- il doit saisir au moins 1 intention ;
- il peut saisir jusqu'à 3 intentions (2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP) ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe.

SAISIES DES INTENTIONS PROVISOIRES

1 MON COMPTE

2 ACCUEIL

1 ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT DES FACTURES

3 BOURSE DE COLLÈGE

LIENS UTILES

4 SERVICES EN LIGNE

COLLEGE ANDRE ALBERT 17600 SAUJON

CONTACT

RETOUR

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires **2** Choix définitifs **3** Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

Intention 1 **LE RANG DETERMINE L'ORDRE DE PREFERENCE**

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

VOUS DEVEZ SELECTIONNER UNE VOIE

AJOUTER UNE INTENTION

5 ANNULER VALIDER

VEUILLEZ CORRIGER LE FORMULAIRE AVANT DE VALIDER VOS CHOIX

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas à d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

2nd GENERALE ET TECHNOLOGIQUE OU 2nde S.T.H.R. (Sciences et Technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration)

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT DES FACTURES

BOURSE DE COLLÈGE

LIENS UTILES

SERVICES EN LIGNE

COLLEGE ANDRE ALBERT 17600 SAUJON

CONTACT

RETOUR

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires **2** Choix définitifs **3** Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2de générale et technologique ou 2de STHR ?

2de professionnelle

1re année de CAP

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Si le représentant légal coche 2nde GT ou 2nde STHR, il n'y a pas d'autres informations à compléter

VOIE PROFESSIONNELLE

Si le représentant légal coche 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP, et si le paramétrage académique l'a autorisé, il peut indiquer le métier ou la formation qui intéresse l'élève. Il s'agit d'un champ libre dans lequel il peut noter ce qu'il souhaite. Cela permet à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, mais il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités professionnelles ou des familles de métiers.

Le représentant a la possibilité de cocher le statut envisagé pour la formation professionnelle souhaitée : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.

Vous trouverez des informations sur les métiers et les formations sur le site de l'ONISEP

<http://www.onisep>

2nd PROFESSIONNELLE

The screenshot shows the 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION' interface. On the left is a purple sidebar menu with options: MON COMPTE, ACCUEIL, ORIENTATION, AFFECTATION APRÈS LA 3^e, FICHE DE RENSEIGNEMENTS, PAIEMENT DES FACTURES, BOURSE DE COLLÈGE, LIENS UTILES, and SERVICES EN LIGNE. The main content area has a progress bar with three steps: 1. Intentions provisoires (active), 2. Choix définitifs, and 3. Décision. Below the progress bar, it says 'Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' and 'Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' The heading is 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Under 'Intention 1', there are three radio button options: '2de générale et technologique ou 2de STHR', '2de professionnelle' (which is selected), and '1re année de CAP'. Below these are two checkboxes: 'Sous statut scolaire' and 'Sous statut d'apprenti'. At the bottom right are 'ANNULER' and 'VALIDER' buttons. An orange arrow points from the '2de professionnelle' option to the 'BOURSE DE COLLÈGE' menu item.

1^{ère} ANNEE DE CAP

This screenshot is similar to the previous one but shows the '1re année de CAP' option selected. It includes two yellow text boxes with arrows pointing to the '1re année de CAP' option and the 'Sous statut d'apprenti' checkbox. The first box states: 'Votre enfant reste élève: il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel; il effectue des périodes de formation en entreprise de plusieurs semaines dans son cursus de formation.' The second box states: 'Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un CFA (Centre de Formation des Apprentis) et une entreprise. VOUS DEVEZ DES MAINTENANT VOUS METTRE A LA RECHERCHE D'UN EMPLOYEUR. Vous pouvez être accompagné par un CFA dans cette démarche.' Below the form, a small note reads: 'Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef.'

VALIDATIONS DES INTENTIONS PROVISOIRES

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des intentions provisoires

1 Intentions provisoires **2** Choix définitifs **3** Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 1re année de CAP

Sous statut scolaire

Intention 2 : 2de professionnelle

Sous statut scolaire

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.

La modification des intentions peut s'opérer jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe du 2^{ème} trimestre.

MODIFIER

Seul le REPRESENTANT LEGAL AYANT SAISI LES INTENTIONS peut apporter des modifications.

Les intentions sont consultables pour l'autre représentant légal et l'élève.

Un mail récapitulatif est envoyé aux deux parents légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

L'adresse utilisée pour l'expédition des mails est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siècle.

CONSULTATION ET VALIDATION DE L'AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE :

Après le 12 mars jusqu'au 22 mars



CONSULTATION ET ACCUSE DE RECEPTION DE L'AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE

A l'issue des conseils de classe du 2^{ème} trimestre, les responsables légaux pourront consulter l'avis émis concernant chaque intention ainsi que la recommandation éventuelle pour une voie d'orientation non formulée par la famille.

Après en avoir pris connaissance, il sera demandé au responsable légal ayant saisi les intentions provisoires de VALIDER l'accusé de réception.

1 Intentions provisoires

Choix définitifs

Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^è trimestre

Intention 1 : 1re année de CAP

Statut scolaire demandé

La famille peut consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe.

Avis favorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Statut scolaire demandé

Avis favorable

Recommandation du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

2de générale et technologique ou 2de STHR

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Sans objet.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Le représentant légal ayant saisi les intentions doit accuser réception de l'avis du conseil de classe en cochant la case puis en validant.